

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **84 (1948)**

Heft 23

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: Vaud: *Postes au concours.* — *Ecole et chambre pénale des mineurs.* — *† André Ansermoz.* Neuchâtel: *Après la session.* — *Réforme de l'enseignement pédagogique.* Jura: *Conclusions adoptées au Congrès de la S.P.J. à Bienne, le 5 juin.* — *7e semaine internationale d'art belge.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE: A. Chabloz: *Conférence Roger Cousinet.* — Marcel Chantrens: *Sur la documentation.* — Edm. Altherr: *Sciences naturelles: Le sol vivant.*

PARTIE DOCUMENTAIRE: H.R.: *L'horlogerie à la vallée de Joux.* — *Lettre à un collègue.* — *Programme du XVIIIe Camp des Educateurs.* — *Bibliographie.*

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

POSTES AU CONCOURS

Les postes suivants sont au concours. Obligations et avantages légaux; adresser les inscriptions au Département de l'instruction publique, 1er service, jusqu'au 15 juin à 17 heures.

Montreux. — Instituteur pour classe d'orientation professionnelle. Brevet vaudois pour l'enseignement des travaux manuels demandé. Possibilité d'habiter tout le cercle de Montreux. (Ne se présenter que sur convocation).

Montherod. — Institutrice.

Vucherens. — Institutrice.

Délai 18 juin à 17 heures

Rennaz. — Instituteur.

Jusqu'au 22 juin, à 17 heures

Lausanne. — Maître ou maîtresse spécial (e) primaire (dessin). Obligation d'habiter la commune.

Vevey. — Maître spécial primaire (classe d'orientation professionnelle). Brevet demandé de maître de travaux manuels ou autre titre reconnu équivalent. Le titulaire doit pouvoir enseigner tout ou partie des travaux manuels (travaux sur bois et travaux sur métaux). Obligation d'habiter la commune. Entrée en fonctions: 1er septembre 1948. (Ne se présenter que sur convocation.)

Vevey. — Institutrice. Entrée en fonctions: 1er septembre 1948. Obligation d'habiter la commune. (Ne se présenter que sur convocation.)

Vufflens-le-Château. — Instituteur. Entrée en fonctions: 1er novembre 1948.

ÉCOLE ET CHAMBRE PÉNALE DES MINEURS

Strictement confidentiels, les renseignements donnés, sur sa demande, à la Chambre pénale des mineurs? Voire! Par suite d'une procédure pour le moins singulière adoptée par le président de cet office, il arrive que les parents des jeunes délinquants ont bel et bien connaissance des appréciations émises à leur adresse par l'instituteur qui a répondu en toute conscience aux rubriques du questionnaire concernant le fautif et sa famille. Résultat pour le cas qui nous concerne: dépôt par le père

s'estimant lésé d'une plainte pénale pour diffamation, contre le régent, et le directeur des écoles qui avait approuvé et contresigné le rapport ; citation de tous les deux en audience du juge instructeur qui rendit du reste une ordonnance de non-lieu ensuite du retrait de la plainte. Mais quels sentiments va dorénavant éprouver à l'égard du maître incriminé le père de famille en question ? Ne va-t-il pas trouver — oh ! facilement sans doute — d'autres parents pour faire chorus avec lui et réduire à peu de chose la considération accordée aux éducateurs de leurs enfants, éducateurs qui ont l'audace d'écrire, sur demande, des vérités sur tel milieu familial ?

Conclusion : qu'on agisse donc avec beaucoup de prudence et de discrétion lors de la rédaction d'un rapport à la Chambre pénale des mineurs ; mieux ! qu'on s'abstienne d'appréciations écrites sur la conduite, la moralité et les tares éventuelles des parents en cause ; qu'on laisse à d'autres — à la gendarmerie peut-être — le soin de donner les renseignements sollicités. On évitera ainsi de graves désagréments.

J. Martin (Aigle).

† **André Ansermoz.** Une assistance nombreuse et émue a rendu mercredi 24 mai, les derniers devoirs à André Ansermoz, instituteur à Rennaz, décédé tragiquement dans un accident de moto. Breveté en 1929, il fit quelques remplacements, puis nommé à Rennaz, il entra en fonctions le 1er novembre 1930.

Bien qu'élevé aux Diablerets, aimant profondément la montagne, il s'acclimate rapidement à la plaine du Rhône. Il ne tarde pas à jouer un rôle en vue dans le village qui l'adopte aussitôt comme l'un des siens.

André Ansermoz se donne à sa tâche d'éducateur avec enthousiasme. Son influence sur ses élèves est très grande, car ceux-ci reconnaissent en lui la valeur morale des vrais chefs. Il sait se montrer à la fois ferme et cordial avec les enfants. Nommé secrétaire municipal, lors de ses débuts à Rennaz, il s'adapte rapidement à ce nouveau travail et devient bientôt un précieux collaborateur de l'autorité communale. Ses avis, marqués au coin du bon sens, sont fréquemment réclamés. On frappe à sa porte pour tout et pour rien, parce qu'on sait qu'on repartira avec le conseil ou le renseignement demandé. Cette activité débordante dure 18 ans. Aussi les éloges adressés à André Ansermoz soit au temple de Vers l'Eglise, soit au crématoire de Vevey, sont-ils approuvés par tous les auditeurs. Les chorales de Rennaz et de Villeneuve, dont il fut le directeur dévoué et le membre fidèle ont fait entendre un chant d'adieu dans les deux cérémonies.

Enfin, comme collègue, André Ansermoz était une valeur. Malgré ses occupations absorbantes, il aimait se retrouver parmi nous. Son beau sourire et son regard pétillant de bonté et de malice nous réconfortaient toujours. Mais sa franchise et sa loyauté surtout l'ont fait apprécier tout spécialement. André Ansermoz, tu as fait honneur au corps enseignant : ainsi ton souvenir est enraciné à jamais dans le cœur de tous tes collègues et le son de ta voix chaude et prenante résonnera toujours dans la mémoire de tes nombreux amis.

B.

NEUCHÂTEL**APRÈS LA SESSION**

Ainsi qu'on pouvait le prévoir, le Grand Conseil a voté les allocations de renchérissement proposées par le Conseil d'Etat. L'allocation de base sera donc du 38 %, avec effet rétroactif à partir du 1er avril. Notons, cela est réconfortant, que les propositions, appuyées par tous les groupes politiques, furent votées sans aucune opposition. L'aphorisme : « Sus aux fonctionnaires », qui fut pendant longtemps le *leit-motiv* de certains, ne serait-il donc plus qu'un souvenir ?

Nous aurions aimé voir disparaître le « plafond » limitant le versement d'allocations aux retraités, aux veuves et aux orphelins. Une intervention dans ce sens de notre collègue et député *Fritz Humbert-Droz* n'a reçu qu'une assurance partielle. Il faudra y revenir.

Le Grand Conseil a admis de même que l'Etat, en tant que patron, se devait de remettre à tous ses employés en fonctions au 30 juin, une gratification de 100 fr. en l'honneur du centenaire. Aubaine qui sera la bienvenue, sous réserve, bien entendu, d'un référendum toujours possible, sinon probable.

RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT PÉDAGOGIQUE

Le rapport de la commission adopté par le Grand Conseil ne modifie que sur quelques points de détail le projet de loi déposé par le Conseil d'Etat. Ainsi donc, la réforme que, depuis si longtemps, le corps enseignant unanime désire et réclame, va déployer ses effets. Il est intéressant de constater à quel point les arguments avancés dans le premier rapport de la S.P.V. ont été compris et admis par le gouvernement. C'est ainsi qu'on peut lire dans le préambule du rapport du Conseil d'Etat :

« Le père et la mère, puis la maîtresse et le maître primaire sont les artisans principaux de l'avenir de la nation. Dans les temps actuels, où tant de valeurs essentielles sont mises en question, la qualité de nos institutions démocratiques dépend, dans une large mesure, de l'enseignement donné dans nos écoles populaires. Le rôle de l'instituteur est-il toujours considéré à sa juste valeur ? » Puis cette déclaration que je me fais un plaisir de souligner :

La formation du corps enseignant est tout aussi importante que la préparation professionnelle universitaire d'un avocat ou d'un pharmacien. Or, si dans nos villes et villages, une considération méritée s'attache à ces professions, ou à celle du médecin et du vétérinaire, la même considération doit, à notre avis, être accordée au maître d'école.

On ne saurait mieux dire, ni souhaiter mieux.

Comme on le sait, la nouvelle loi crée donc le *baccalauréat pédagogique* qui pourra être obtenu après un stage de trois ans et demi d'études dans les sections pédagogiques des gymnases de *Neuchâtel*, la *Chaux-de-Fonds* ou *Fleurier*. Trois semestres à l'*Ecole normale* assureront la formation professionnelle du futur instituteur. Le stage est incorporé dans les études, le brevet d'aptitude est supprimé. Par contre, le jeune maître, nommé provisoirement pour deux ans, devra, au bout de ce temps, rédiger un travail personnel de recherches, sur un sujet agréé

par le Département de l'Instruction publique. Après quoi, si le travail est jugé suffisant, la nomination sera définitive.

L'art. 3 de la loi crée une *Commission consultative des études pédagogiques* qui sera désignée au début de chaque législature par le Conseil d'Etat. Innovation accompagnée des commentaires suivants dans le rapport de la commission :

« Il est certainement toujours avantageux que ces commissions comportent à la fois des représentants du corps enseignant et des commissions scolaires, c'est-à-dire de la famille, tant il est vrai qu'en éducation l'on ne construit rien de durable ni de solide sans sa collaboration. D'autre part, les commissions trop étoffées sont un rouage plus compliqué. Autant que faire se peut, le Département de l'instruction publique tiendra compte de ce désir de voir le corps enseignant et les commissions scolaires représentés au sein de la commission consultative... »

A ce vœu, serait-il téméraire d'en joindre un autre ? C'est que, pour cette représentation éventuelle, le Département veuille bien prendre l'avis de la S.P.N. Le fervent syndicaliste qu'est M. Camille Brandt comprendra certainement notre suggestion. S. Z.

JURA

CONCLUSIONS

adoptées au Congrès de la S. P. J. à Bienne, le 5 juin

I.

1. L'organisation scolaire du Jura bernois doit être indépendante de celle de l'ancien canton, dans toute la mesure possible.

L'une des premières mesures à envisager est la nomination d'un chef de service jurassien à la Direction de l'Instruction publique.

2. Les communes devraient être astreintes à s'intéresser à l'enseignement secondaire, soit en se groupant en communautés scolaires, soit en participant aux frais d'études de leurs ressortissants.

3. Pour permettre aux Jurassiens de toutes les parties du pays d'accéder à la maturité, il y a lieu d'étudier l'ouverture d'un gymnase de langue française à Bienne.

4. Dans l'intérêt d'une formation plus parfaite du corps enseignant primaire et afin de mieux coordonner les efforts des écoles moyennes supérieures jurassiennes, il est désirable d'envisager une réforme des écoles normales en tenant compte des vœux suivants :

- a) Fusion des deux institutions actuelles en une Ecole normale jurassienne unique et mixte chargée principalement de la formation professionnelle du corps enseignant primaire.
- b) Ont accès aux examens d'admission à l'Ecole normale, les Jurassiens porteurs d'un certificat de maturité et les candidats attestant d'une formation équivalente.
- c) La réorganisation ne doit pas renchérir le coût des études.

5. Le Jurassien a le droit d'étudier dans sa langue maternelle dans toutes les facultés des universités de langue française. Il a le droit d'être examiné par ses professeurs.

En particulier, le brevet de maître secondaire sera décerné aux Jurassiens porteurs d'une licence, ou de titres équivalents, et d'un cer-

tificat d'études pédagogiques, après un examen d'aptitudes professionnelles et après accomplissement d'un stage dans des écoles secondaires jurassiennes.

II.

6. L'accès aux études de tous les degrés doit être possible à tous les candidats qualifiés, quelle que soit la situation financière de leurs parents.

7. L'Etat est invité à augmenter le nombre et le montant des bourses :

- a) La bourse est une distinction offerte aux méritants. Elle n'est pas remboursable. C'est un honneur que d'être boursier.
- b) L'élève ou l'étudiant a droit à recevoir une bourse d'office, s'il a des qualifications suffisantes ou s'il réussit l'examen de concours.
- c) Le maximum de la bourse est calculé de manière à payer les livres et à couvrir également les frais de déplacement, de chambre et de pension (le prix de pension étant calculé à la moitié du prix effectif) et à assurer une existence décente au titulaire.
- d) Le maximum de la bourse (100 %) est attribué aux plus méritants et aux plus défavorisés par la fortune. Le taux variera entre un minimum et un maximum selon les mérites du candidat et selon la situation budgétaire de la famille et son lieu de résidence.
- e) Le titulaire d'une bourse est dispensé des écolages, des droits universitaires, des finances d'inscription et d'examen.
- f) Les bourses sont délivrées aux élèves de toutes les écoles (écoles secondaires et professionnelles comprises).
- g) Le titulaire d'une bourse a le devoir de fréquenter l'école la plus rapprochée de son lieu de résidence ; il bénéficie des mêmes avantages matériels si l'école la plus proche se trouve en dehors des limites cantonales. Il étudie à l'université de son choix.

8. Des prêts remboursables et sans intérêt sont consentis par l'Etat pour compléter dans certains cas particuliers l'action des bourses.

9. Les horaires et les tarifs des chemins de fer et autres moyens de transport devraient être mis encore davantage au service de la jeunesse aux études.

10. Dans toutes les localités où se trouve une école moyenne ou supérieure, des mesures seront prises afin de donner aux étudiants la possibilité de se loger ou de se restaurer à bon compte (homes).

11. Les bourses d'apprentissage seront adaptées aux conditions actuelles de manière qu'il ne soit pas institué un privilège en faveur des seuls étudiants.

7e SEMAINE INTERNATIONALE D'ART BELGE

Du 31 juillet au 8 août, semaine d'art belge : Anvers, Tournai, Mons, Gand, Bruges, Malines, etc., en visites accompagnées, par petit groupe. Possibilité de prendre part ensuite à la 4e semaine d'art hollandais du 8 au 18 août.

S'adresser à la direction des Semaines internationales d'Art, professeur Paul Montfort, 310, avenue de Tervueren, Woluwé (Belgique).

PARTIE PÉDAGOGIQUE

CONFÉRENCE ROGER COUSINET

Beaucoup de collègues connaissaient mal la méthode Cousinet : un nom qui éveillait en eux une idée vague de travail par groupes — un truc de plus, en somme, pour rendre l'école plus vivante, les enfants plus solidaires.

Ceux qui ont eu le privilège d'entendre récemment à Lausanne, à Neuchâtel ou ailleurs, M. Roger Cousinet, professeur de psychologie à la Sorbonne, ont pu se rendre compte qu'il s'agit de tout autre chose : d'un véritable retournement de l'attitude scolaire généralement admise. Une méthode non pas au service du maître pour l'enseignement, mais au service des enfants pour la découverte. Une manière de travailler qui bouleverse l'école telle que nous la comprenons, et qui doit s'adopter intégralement sous peine de n'être qu'une caricature des réalisations de l'Ecole Nouvelle française.

Et puisqu'on parle de caricature, disons d'emblée que M. Cousinet a su faire celle de l'école traditionnelle, sans forcer le trait, jamais, avec un art consommé de la fine ironie qui forçait les rires, des rires un peu... jaunes, mais bienfaisants et libérateurs. Libération de pédagogues qui sortent un moment d'eux-mêmes pour se regarder pérorer, tancer, mater et geindre. Bienfait d'un discours qui trouble votre quiétude, alertant ce qui vous reste d'ardeur et de conviction professionnelles.

L'école décrite par M. Cousinet nous paraît l'école idéale, l'école que nous avons tous rêvée une fois ou l'autre, sans oser y croire, et nous aimerions la voir pour nous assurer qu'elle est réalisable, qu'elle existe et donne satisfaction.

Essayons de suivre l'exposé du professeur français sans trahir sa pensée :

Aux deux extrémités de la vie scolaire — à l'école enfantine et à l'université — l'entraide est permise, voire encouragée. Entre deux, interdiction absolue de collaborer. Chacun sait pourquoi : la paresse, l'ennemie numéro un de l'activité scolaire. Comment donc ? copier sur le voisin, permettre l'illusion, favoriser les faiblesses ! Obligeons au contraire l'ignorant à se débrouiller... n'importe comment, mais par ses propres moyens.

Or, malheureusement, l'entraide est, chez l'enfant, un besoin naturel très profond. Et qu'il satisfait malgré toutes les précautions du magister le plus perspicace. Besoins naturels ? Mais Durkheim ne nous a-t-il pas enjoint de lutter contre eux. Pourquoi ? Nul ne le sait, mais il faut s'y opposer de toutes les forces de nos moyens éducatifs. Au contraire, comme Bacon, M. Cousinet pense qu'on domine la nature en lui obéissant, et c'est pour satisfaire ces tendances naturelles à l'entraide qu'il a créé sa méthode.

Les groupes se forment spontanément, selon les affinités et les intérêts, sans chef désigné, composés en général tout naturellement de cinq ou six élèves. Qu'un paresseux s'aggrave à un groupe où il reste inactif, il est expulsé et erre d'un groupe à l'autre sollicitant les faveurs de ses

camarades, admis enfin à certaines conditions. La paresse n'est d'ailleurs qu'une incapacité à avancer au rythme de l'ensemble.

On propose aux élèves des programmes d'activités simultanées entre lesquelles ils peuvent choisir. C'est l'univers qui s'offre à l'enfant, car toutes les activités sont représentées pour constituer le milieu pédagogique ; toutes sont culturelles, aucune ne surpasse l'autre. L'étude du latin, par exemple, faite à contre-cœur cultive moins qu'un travail de menuiserie qui nécessite réflexion, déductions et découverte. Car l'univers ne s'apprend pas, il se découvre, encore faut-il l'avoir à sa portée, microcosme aisément accessible.

Une telle manière de travailler **supprime les deux activités essentielles du maître :**

La première, l'activité de jugement

Et l'on sait la place qu'elle prend : les notes, les rangs, les appréciations. Pour renseigner les parents. En quoi consiste d'ailleurs ces jugements : à mesurer la distance plus ou moins longue qui sépare l'élève d'un but fixé par un programme. Jugement qui ne donne aucune idée de la valeur réelle. Pour susciter l'émulation... qui joue, comme chacun sait, pour une moitié de la classe contre l'autre moitié.

La deuxième, l'activité enseignante

Activité d'ordre intellectuel, par conséquent peu propre à satisfaire de jeunes enfants.

L'activité de jugement est remplacée par la vertu de la coopération ; on la conviendra supérieure. La suppression de l'enseignement est largement compensée par la vertu du groupe : la persévérance. C'est un fait dûment constaté que le groupe maintient les élèves sur un même sujet, continuité d'attention que l'enseignement s'avoue incapable d'obtenir.

On peut se demander si, dans de telles conditions, la présence d'un maître se justifie encore. Certainement puisqu'il aura à répondre aux nombreuses questions des enfants (l'école traditionnelle répond, elle, à des questions que les écoliers ne se sont jamais posées). De plus, le rôle même discret de l'instituteur crée une ambiance, un climat favorable au travail, valeur affective dont on ne saurait se passer.

De telles écoles peuvent être, comme le demandait Vinet, des *fabriques d'hommes*, où se cultivent la coopération et l'entraide, les valeurs les plus précieuses que nous a léguées la civilisation.

A. Chz.

SUR LA DOCUMENTATION

Il convient de saluer comme un événement doublement heureux le fait que le Département de l'instruction publique vaudois ait mis à l'étude des conférences du corps enseignant, cette année, la question de la documentation. D'abord parce que cette décision répondait à un vœu exprimé par les représentants de la SPV au sein de la commission officielle dite de « documentation » ; et surtout parce que le sujet était particulièrement propre à mettre une fois de plus l'école en garde contre

l'excès de mémorisation dans lequel il semble qu'elle ait irrésistiblement tendance à tomber, en dépit des « Instructions générales » du plan d'études vaudois et... du bon sens.

Quelque paradoxal que cela puisse en effet paraître, la documentation — c'est-à-dire ce complément de renseignement que nos manuels ne peuvent donner, faute de place — n'est pas destiné à alimenter la mémoire d'éléments nouveaux ou inédits. *C'est un moyen de stimuler la réflexion et d'aider à faire comprendre*, comme on le verra tout à l'heure.

Car c'est cela qui est le but fondamental de l'école : cultiver la pensée, c'est-à-dire l'exercer à ne rien accepter qui n'ait auparavant passé par le crible du jugement, et, sur un plan supérieur, développer cet « esprit de tolérance » dont M. le Conseiller fédéral Rubattel disait si justement, dans un de ses récents discours dominicaux, qu'il « fait corps avec la paix ». Le « meublement » de la mémoire n'est qu'un de ses buts accessoires, ainsi que l'affirment d'ailleurs avec insistance les « Instructions générales » précitées : « L'école doit être nettement éducative, disent-elles, c'est-à-dire qu'elle ne peut considérer la communication du savoir comme sa tâche principale... Le souci permanent de l'instituteur n'est pas l'acquisition d'une dose plus ou moins forte de savoir... Le savoir n'est pas nécessairement bon en lui-même, la valeur d'un homme ne se mesure pas à ce qu'il sait, mais à ce qu'il peut faire... Ce qui importe n'est pas de meubler l'esprit mais de le forger. »

Ajoutons en passant que la mémoire s'enrichit d'autant plus, et d'autant plus fidèlement, qu'elle est cultivée simultanément avec la réflexion : on retient mieux ce qui a frappé l'esprit que ce qui a été seriné mécaniquement.

Dès lors, en quoi ou comment la documentation peut-elle contribuer à cette « gymnastique » de la réflexion et du jugement que Vinet proposait lui-même comme but de l'enseignement ?

Affirmons tout d'abord que le travail de la pensée est d'autant plus efficace qu'il est spontané. Affirmons-le d'autant plus catégoriquement que les « Instructions générales » — qui sont un remarquable monument de préceptes pédagogiques de la plus haute élévation d'esprit et dont on ne se pénétrera jamais assez — le proclament à cor et à cri : « L'enfant ne comprend que ce qu'il a conçu de lui-même par un travail spontané de son esprit... La méthode fait constamment appel à la spontanéité intellectuelle... Il faut que les choses que l'on présente à l'enfant le poussent au travail de son propre gré, sans contrainte. »

Or qu'y a-t-il de plus propre à déclencher le jeu spontané des facultés intellectuelles de l'enfant que ce qui pique sa curiosité naturelle ? Et par quoi sa curiosité est-elle le plus aisément éveillée sinon par le donné *concret*, c'est-à-dire correspondant à la réalité, à la vie, à ce qui est (ou à ce qui a été), à ce qui est sensible, à ce qui peut se voir par les yeux du corps ou de l'esprit ? C'est là ce qu'on appelait autrefois, si j'ai bonne mémoire, l'« intuition », par quoi toute bonne leçon devait *débuter*. On pouvait en effet se contenter alors d'une documentation concrète de mise en train, parce que l'attention se relâchait moins rapidement que de nos jours. A notre époque d'instabilité intel-

lectuelle — à la ville tout au moins — il ne suffit pas de mettre nos écoliers simplement en haleine, il faut soutenir l'intérêt d'instant en instant, d'où la nécessité d'une documentation plus nombreuse. Et c'est pourquoi on ne saurait qu'approuver la suggestion de notre collègue Falconnier que soit organisée, d'une façon ou de l'autre, par nos propres soins, ou par ceux du Département de l'instruction publique, ou en collaboration, la mise en commun de nos recherches documentaires particulières.

Cette organisation est d'autant plus désirable qu'une documentation sérieuse doit être non seulement concrète, mais encore précise. Il est en effet patent que la précision de l'information est un puissant levier d'intérêt, parce que, qui dit renseignement précis dit renseignement puisé dans la réalité de la vie, en particulier de la vie économique et civique du pays. Or si chacun se mêle de frapper à la porte de nos établissements industriels ou de nos chancelleries, on en aura vite épuisé la bonne volonté, quelque grande qu'elle soit à cet égard, témoignages à l'appui. Il y aurait donc avantage à concentrer la recherche d'une telle documentation entre les mains de quelques personnes autorisées, quitte à la mettre ensuite à la portée de tous par une voie qui reste à déterminer.

En attendant qu'on en soit là, ne détruisons pas notre documentation personnelle : utilisons davantage, pour en faire bénéficier un chacun, les colonnes de l'« Educateur », largement ouvertes à ce genre d'articles, au dire de son rédacteur.

Marcel Chantrens.

SCIENCES NATURELLES

LE SOL VIVANT

Pourquoi ce sujet ? Pour deux raisons. Premièrement grâce à l'étude de R. Flück (*Educateur* du 21 septembre 1946) sur la synthèse chlorophyllienne. En deuxième lieu, le fait que dans l'examen d'une prairie, d'une forêt, en tant que centre d'intérêt, on s'occupe essentiellement de la couverture végétale, des associations de plantes qui la caractérisent, de la faune qui l'habite, peut être même des engrais et de la nature du sol. Se pose-t-on jamais la question de toute l'activité cachée qu'il recèle ? Ce sol, dont les ressources minérales doivent être sans cesse renouvelées, si l'on ne veut pas voir sa valeur diminuer dans de fortes proportions ? Et nous en revenons à l'article de R. Flück, consacré à la synthèse, donc à la *construction*, à partir de corps simples, de substances compliquées telles que le sucre, le bois, la cellulose, certaines albumines. Construction qui finirait par épuiser le milieu s'il n'y avait pas une activité inverse de *destruction*. Car la Nature ignore le « sens unique ». En biologie, et à l'échelle humaine, tout est recommencement ; le cycle est fermé. La poudre retourne à la poudre...

Il ne sera donc pas inutile de prêter quelque attention aux organismes dont l'activité aboutit précisément à la *reminéralisation* des substances extraites du sol ou de l'air. Nous ne pourrions tout examiner ; les Bactéries du sol, actuellement fort bien étudiées, dont l'importance

n'échappe à personne, n'ont rien à voir ici, pour des raisons techniques surtout. On a trop longtemps négligé le rôle des Invertébrés de tout genre qui pullulent dans la terre, et dont l'étude ne fait que commencer. Si l'on connaît fort bien les animaux dits « nuisibles », parce qu'il a fallu les combattre, on est encore mal renseigné sur ce qu'on voulait bien appeler les « indifférents ».

Je me propose de donner, à l'intention des maîtres de la campagne, quelques indications sommaires sur la façon d'examiner cette faune. Bien des questions vont se poser, auxquelles chacun répondra selon ses talents d'observateur. Les résultats seront-ils les mêmes en prospectant le sol d'une *prairie*, d'un *champ labouré*, d'une *forêt*? Le sol *calcaire*, neutre ou basique, contiendra-t-il les mêmes espèces que le sol *acide*, à forte proportion d'humus? La *profondeur* entre-t-elle en ligne de compte? Y a-t-il des *variations saisonnières*? La *sécheresse* ou l'*humidité* exercent-elles une influence? etc., etc. Qui sait si de ces études élémentaires ne naîtra pas chez l'un ou l'autre de nos collègues, le goût d'une recherche plus poussée et l'intérêt pour l'un ou l'autre des groupes considérés? Et cette étude vaut, tout en étant moins spectaculaire, bien celle des oiseaux ou des papillons!

Comment procéder?

1. *Prélèvement*: Prélever des surfaces d'un quart de décimètre carré environ, à diverses profondeurs, variant de zéro à vingt centimètres. Faucher préalablement, si la végétation est forte.

2. *Analyse grossière*: Secouer les plantes, les racines, les mousses, les feuilles mortes, le terreau, sur une feuille de papier afin d'y découvrir les espèces bien visibles (Insectes, Arachnides, Myriapodes) qui vivent surtout en surface. En profondeur nous trouverons surtout le Lombric ou Ver de terre, dont le rôle de fossoyeur est bien connu depuis Darwin. Il ramène en surface la terre de la profondeur, il l'aérole, il l'aère. On a prétendu qu'il était l'« animal le plus utile au monde »! Sans lui enlever aucune de ses qualités, nous citerons toutefois le cas de la Macédoine, où il manque, et qui, malgré cette absence, produit de magnifiques cultures! Je ne m'y arrêterai pas, afin de ne pas répéter ce qui a été exposé ailleurs déjà. (Je m'excuse de renvoyer aux pages 31 et suivantes de mon manuel de zoologie et promets de ne pas récidiver!)

Parmi les grandes espèces, nous mentionnerons, pour mémoire, le *Ver blanc* et la *Courtilière*.

Le premier permet de faire une constatation intéressante quant à son... langage! En effet, il est muni, comme beaucoup de larves de Lamellibranches, d'un organe stridulant, que l'on peut voir avec une bonne loupe ou au faible grossissement du microscope. La face supérieure des mâchoires inférieures porte une rangée de dents coniques, placées longitudinalement, près du bord externe. De leur côté, les mandibules (mâch. sup.), sont garnies à leur face inférieure, près de l'extrémité distale, foncée, d'une râpe d'environ 0,5 mm. Le frottement des

dents contre la râpe produit une légère stridulation, souvent assez forte pour être perçue par notre oreille.

Que se passe-t-il quand des vers blancs se rencontrent ? Cannibales, ils se livrent une lutte à mort. Et l'on constate que dans leurs pérégrinations souterraines, ils s'évitent facilement. Tout se passe comme s'ils s'entendaient mutuellement, ce qui leur permettrait d'éviter le pire. Strident-ils à volonté ? Le bruit est-il produit par les mouvements de la mastication ? C'est ce que l'on ignore. Sans tomber dans un finalisme puéril à la Bernardin de St-Pierre, ni dans la métaphysique négative du seul « hasard », bornons-nous à observer un fait anatomique indéniable.

Quant à la *Courtilière*, honnie des horticulteurs, que nous rencontrons surtout dans la terre des jardins, elle permet d'observer ce que les biologistes appellent un phénomène de *convergence*. Elle possède, comme la Taupe, qui systématiquement en est très éloignée, un outil remarquable pour creuser ses couloirs. Chez ces deux animaux, nous observons une adaptation identique. Des mœurs semblables ont-elles provoqué l'apparition d'organes semblables ? Ou bien au contraire, est-ce parce qu'ils étaient dotés d'outils semblables qu'ils ont adopté les mêmes mœurs ? Le problème des pattes de Canard et de toutes les adaptations, qui n'a pas encore trouvé sa solution. Lamarck ? Darwin ?

Analyse plus détaillée

Si le cœur vous en dit, prenez une loupe, armez-vous de patience et cherchez dans la terre étalée sous vos yeux ; trie ; vous en aurez vite assez et ne trouverez pas grand-chose. Voici donc trois moyens, très simples, élégants et étonnants quant aux résultats :

Protozoaires du sol

Laissez macérer dans de l'eau les racines de la couche végétale, en ayant soin de ne pas trop y laisser de terre. Examinez au bout de quelques jours. A la loupe, vous devinerez qu'il « se passe quelque chose » et vous verrez aller et venir une poussière d'infiniment petits. Si vous disposez d'un microscope, ce sera parfait. Pour immobiliser les espèces rapides, placez un peu d'ouate entre lame et lamelle. Les *Infusoires* resteront emprisonnés dans les mailles, ou du moins leur vitesse sera diminuée. Vous découvrirez aussi des *Amibes*, dont on ne se lasse pas d'admirer les changements de forme. Vous serez là en face d'une des manifestations les plus élémentaires de la Vie. Et malgré son apparence simplicité, l'Amibe, petite goutte de protoplasma entourant un noyau, qui ne mérite même pas le nom de cellule puisqu'elle est dépourvue de membrane, est capable d'accomplir les fonctions vitales essentielles, au même titre que l'animal le plus développé. Peut-être trouverez-vous aussi des *Arcelles*, sortes d'Amibes pourvues d'une minuscule coque en forme de champignon, fréquentes dans les sols humides, la mousse. Tous ces Protozoaires ont la faculté remarquable de s'enkyster en cas de sécheresse, et de résister ainsi, à l'état de vie latente.

Acariens, Collemboles, petits Myriapodes

(Voir Zoologie, pp. 131-141)

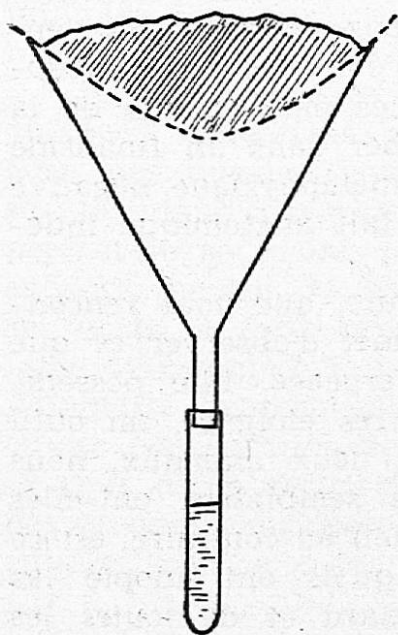


Fig. 1

Les espèces qui nous intéressent, de mœurs semi-souterraines, ou franchement obscuricoles, sont abondantes dans la mousse, sous le terreau, les feuilles mortes, dans les sols meubles. Elles fuient le sec et la lumière, et la méthode de l'entonnoir de Tullgren vous permettra d'en récolter beaucoup. (Fig. 1.)

Confectionnez un entonnoir en papier à dessin. (Diam. sup. 15 cm.) Vous fixez au bas un tube de verre (ancien tube de médicaments) rempli d'alcool à 70°. Sur l'entonnoir, vous placez un treillis métallique (treillis de garde-manger), et c'est là que vous étalez le matériel à examiner. Vous exposez le tout au soleil (pas trop vif !) ou à l'influence d'une ampoule électrique (de préférence d'ancien modèle à filament de charbon). Les débris se dessèchent, les bestioles s'enfuient dans la profondeur, arrivent au treillis, le traversent, et se noient dans l'alcool. Rien de plus simple ! Examinez à la loupe, plusieurs jours de suite.

Nématodes (Zool. pp. 46 et suiv.)

Ces vers minces, filiformes, mesurent entre 0,3 et 3 mm. C'est dire que leur recherche par triage de la terre est fort difficile, décourageante, et ne « paie » pas. Par ce procédé, on est arrivé à l'estimation suivante : un mètre carré de sol de prairie, avec une profondeur de 15 cm., en renfermerait 2500 environ.

Là de nouveau, nous utiliserons la méthode de l'entonnoir, imaginée par l'agronome allemand Goffart. (Fig. 2.) Prenez un entonnoir de verre, au bas duquel vous fixerez un tube de caoutchouc fermé par une pince. Demandez au fils du meunier de vous apporter un dm² de soie à bluter. Prenez une masse de terre de la grosseur d'une noix, enveloppez-la dans la soie et suspendez le sachet dans l'eau. Les Nématodes nagent en se tortillant, contre le courant. L'eau, en pénétrant dans le sachet, va donc les pousser à partir en sens inverse. Comme les Collemboles du procédé Tullgren, ils vont franchir les mailles de la soie et tomberont lentement au fond du tube. De temps en temps, au bout de quelques heures, vous soutirez quelques cm³ par le tube, dans un verre de montre. Un simple examen à la loupe vous les fera apparaître en quantité souvent considérables (en sol bien fumé). Si vous disposez d'un microscope, vous en prélevez quelques-uns au moyen d'une pipette à bout effilé (que vous confectionnez en étirant sur la flamme à alcool un tube de verre de laboratoire), vous les placez dans une goutte d'eau sur la lame et vous chauffez légèrement. La chaleur les fait s'allonger et pour finir, les tue. Vous pourrez alors les examiner à loisir, et vous verrez que certains

d'entre eux sont fort bien armés (toutes proportions gardées) pour attaquer plantes ou animaux. Chez les *Dorylaïmus*, vous observerez le dard buccal, creux, à l'ouverture oblique, à la façon d'une seringue de Pravaz ; chez les *Mononchus* vous trouverez une cavité buccale bien développée, garnie de dents solides et inquiétantes (régime carnassier). L'on sait que ces vers ont une vitalité extraordinaire, puisque, en cas de sécheresse, ils peuvent vivre « au ralenti », supportant, en atmosphère sèche, des températures oscillant entre -272° et $+80^{\circ}$! On connaît la relation de Needham, qui, en 1743, « ressuscita » des Anguillules du blé après 27 ans de vie latente. Plus récemment (1945), G. Steiner, à Washington, réussit à rendre à la vie active des Nématodes desséchés depuis 39 ans dans un herbier ! Quant au rendement de cette méthode, il permet d'affirmer que dans le sol d'une forêt, il existe 450 000 Nématodes par m^2 , pour 15 cm. de profondeur, et même 2 000 000 pour un sol de prairie en pleine vitalité ! Ce sont de petites bêtes, mais leur nombre permet tout de même une activité souterraine qui n'est point négligeable ! Enfin, une méthode encore plus poussée, la microscopie directe, a permis de faire passer ce chiffre de 2 millions à 18 millions par m^2 ! Est-il exagéré de parler de sol « vivant » ?

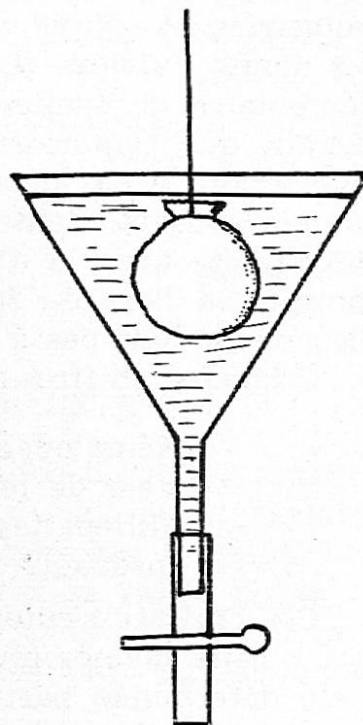


Fig. 2

Ainsi donc le sol n'est pas le milieu inerte que d'aucuns croient. Des millions de petits organismes vont et viennent, vivent, se nourrissent, abandonnent leurs déchets de toute espèce, en un mot, *transforment*, en simplifiant. On pourrait considérer trois phases : 1. l'attaque des déchets végétaux par les micro-organismes, premier pas vers la décomposition. 2. La digestion par les Invertébrés vus plus haut. 3. La transformation finale par d'autres micro-organismes. Par-dessus le tout, les carnivores, qui, à leur manière, transforment leurs proies... Et le cycle se ferme.

Une vue de l'esprit ? La technique agronomique permet actuellement de faire des coupes microscopiques de terrain, en imprégnant préalablement ceux-ci de résine fondue, qui se solidifie par la suite. Et l'examen, même à un faible grossissement fait apparaître dans le champ du microscope une infinité de canaux, traces des pérégrinations de tout ce petit monde, et une infinité plus grande encore, si j'ose dire, d'excréments de tout genre, à l'échelle de leurs auteurs.

Le rôle (involontaire !) de cette faune si spéciale apparaît donc clairement : enrichir le sol en matière assimilable par les plantes. De plus, elle l'aère, le rend plus meuble, plus perméable à l'eau. Enfin, une terre moins tassée se desséchera plus lentement, car les forces de capillarité seront moins actives. (Tous les jardiniers savent qu'une terre souvent « grattée » reste fraîche plus longtemps et qu'un binage vaut deux arrosages.)

La comparaison entre le sol de la prairie et celui du champ labouré fera ressortir de grandes différences également. Le premier est plus riche en vie animale. Et cela se comprend. Le labourage tue des milliers d'organismes ; il en ramène d'autres à la lumière et, au sec, où ils ne tardent pas à périr à leur tour. Enfin, il supprime la couverture végétale, protectrice et source de nourriture. Et ceci explique qu'un sol labouré soit moins « vivant » que celui d'une prairie ; il lui faut un apport supplémentaire de fumier pour le revigorer. Celui-ci vaut autant comme engrais, que comme source de nourriture pour toute la faune qui se développera à ses dépens et qui le transformera par la suite. Certains fumiers « fusent » lentement, d'autres plus vite. Ce caractère est en relation directe avec la quantité d'êtres vivants que le sol héberge. Car la faune et la flore du fumier, très spéciales, ne sont pas celles du sol, et elles ne tardent pas à périr, une fois enfouies sous terre.

Quelques chiffres :

	<i>Champ non fumé</i>	<i>Fumé</i>
Nématodes	2 000 000	9 000 000
Vers de terre	1 145 000	2 513 000
Millepattes	2 100 000	4 480 000
Insectes	6 200 000	19 300 000

Ces chiffres s'entendent par hectare ; ils paraissent faibles par rapport à ceux donnés plus haut au m². Cela provient du fait que la faune a été déterminée par triage direct. Nul doute que la méthode de l'entonnoir n'eût donné, pour les Nématodes, des chiffres 10 fois plus grands.

Ceci explique aussi le terme de « Hungerjahre » que nos Confédérés utilisent pour caractériser les premières années d'une prairie artificielle nouvellement établie. Sa fertilité est faible encore, et ne deviendra normale que lorsque l'équilibre nécessaire entre la faune souterraine et la couverture végétale aura été atteint.

Nos jeunes agriculteurs comprendront mieux l'importance de cette faune souterraine, ils sentiront vivre le sol sous leurs pieds, se sentiront directement dépendants aussi de ces infiniment petits qu'ils considèrent avec dédain et dont ils ignorent le rôle de tout premier plan. Ils saisiront mieux aussi la double importance de la fumure, du compost et même des engrais minéraux. En effet, ceux-là aussi sont à double action : 1. Ils favorisent la végétation. 2. De ce fait même, ils augmentent les déchets végétaux, donnant la possibilité de vivre à une faune plus abondante. En fin de compte, ils rendent le sol plus vivant.

Pour terminer, quelques chiffres qui n'ont pas de valeur absolue et ne donnent qu'un ordre de grandeur. (D'après Gisin.)

	<i>Par m³ du sol de prairie</i>
Protozoaires (Amibes, Flagellés, Ciliés)	1 000 000 000
Rotateurs, Tardigrades	500
Nématodes	30 000
Collembolés	1 000
Acariens	2 000
Autres Arthropodes	100
Vers Oligochètes (Enchytréidés)	50
Lombrics	2

Bibliographie

- Stöckli A. Bodenbiologische Studien. Schw. Landw. Monatshefte 1943.
Idem. Eine Methode zur quantitativen Bestimmung der im Boden lebenden Nematoden. (Ber. Schw. Bot. Gesellschaft 1943.)
Gisin H. Es wimmelt im Boden von Unbekanntem. (Prisma, September-Oktober 1947.)
Steiner G. et Albin F. Journ. of the Washington Academy of Sciences. Mars 1946.
Kern F. Der Zirpende Engerling. Leben und Umwelt. Avril 1948.

Edm. Altherr.

PARTIE DOCUMENTAIRE

L'HORLOGERIE A LA VALLÉE DE JOUX

A début du XVIII^e siècle, il y avait à la Vallée d'habiles artisans du fer : forgerons, serruriers, cloutiers, armuriers, couteliers ; certains étaient assez habiles pour fabriquer de grosses horloges à poids. Ces artisans trouvaient leur matière première sur place ; la vallée possédait du minerai de fer à divers endroits, et assez de bois pour le fondre. Les Charbonnières, la Combe des mines sont des noms qui évoquent l'industrie métallurgique de cette époque.

En 1740, un jeune « Combiere », Samuel-Olivier Meylan, entendit raconter qu'un « montrier » était établi à Rolle ; il avait appris son métier d'un Français réfugié à Genève, et qu'on peut considérer comme l'initiateur de l'industrie de la montre dans notre pays. Meylan se rendit à Rolle, se fit accepter comme apprenti horloger ; mais il n'attendit pas la fin de ses cinq ans d'apprentissage régulier ; dès qu'il sut faire une montre, il remonta à La Vallée pour y ouvrir son propre atelier. Il y forma lui-même des apprentis. Ainsi débuta l'horlogerie à la Vallée de Joux.

Cette industrie se développa rapidement. Les « Combiere » sont persévérants et habiles de leurs doigts. La rudesse du climat, la longueur des hivers de la montagne leur donnent beaucoup de loisirs et les pousse à chercher une occupation sédentaire. Une industrie qu'on pouvait exercer chez soi, dans la chambre familiale, leur convenait particulièrement.

Elle atteignit très vite un degré de perfection remarquable. Preuve en soient les performances réalisées vers 1800 par un second Meylan, Philippe.

Cet horloger de génie inventa la « bague-réveil » ; cette bague portait une petite montre dont le mécanisme, à l'heure voulue, faisait pénétrer une petite pointe d'acier dans le doigt du dormeur... Il fit des mouvements de montres de deux millimètres et demi d'épaisseur. Il réussit à loger une montre dans un louis d'or (à peu près de la dimension d'une pièce de dix centimes) ; l'une des faces du louis restait intacte ; l'autre recevait le cadran. Il fit aussi des automates : des

oiseaux magiques, qui secouaient les ailes, pirouettaient, étalaient les plumes de leur queue et ouvraient leur bec, d'où sortaient des trilles et des roulades imitant le chant du rossignol ; des souris blanches mécaniques, qui couraient, s'arrêtaient, repartaient d'elles-mêmes, terminaient leur course par un saut ou un brusque écart ; un moine qui répondait par écrit à vingt-huit questions différentes. Cette belle collection a malheureusement disparu. Achetée par un riche Australien, elle fit naufrage avec le navire qui la portait dans l'océan Indien.

Le problème de la vente n'était pas toujours facile à résoudre à cette époque. Beaucoup d'horlogers de La Vallée, lorsqu'ils avaient achevé quelques montres, se mettaient bravement en route, passaient le Marchairuz ou le Molendruz, et s'en allaient à travers les villes et les villages du Pays de Vaud offrir leur marchandise de porte en porte. La tradition rapporte que deux frères Golay, du Chenit, poussés par le goût des voyages, emballèrent un jour leur stock et se mirent en route pour... la Grèce. Ils n'avaient aucune notion de la géographie ni des difficultés du voyage ; ils n'avaient pas même songé à se munir de pièces d'identité ou de passeports. Arrivés en Italie, ils tombèrent en pleines opérations de guerre, furent arrêtés comme suspects et jetés en prison avec des malfaiteurs, qui les dépouillèrent. Ils rentrèrent au pays ayant perdu jusqu'aux boucles d'argent de leurs souliers.

* * *

L'horlogerie de La Vallée a naturellement fait encore des progrès depuis le temps de Philippe Meylan. La maison Le Coultre, du Sentier, a exposé à Zurich, en 1939, la plus petite montre du monde. C'est une pièce rectangulaire de 14 millimètres de longueur et de 4,85 millimètres de largeur. La même maison fait des montres plates de 1,35 millimètres d'épaisseur. C'est à peu près l'épaisseur d'une pièce d'un franc !

La spécialité de La Vallée, c'est la « montre compliquée », fournissant d'autres indications que celles de l'heure, de la minute et de la seconde — par exemple le lever et le coucher du soleil, le quantième et le mois. Les montres qui donnent le quantième et le mois doivent tenir compte des années bissextiles ; elles comportent une roue qui fait un tour complet en quatre ans...

L'école d'horlogerie du Sentier se charge du contrôle des montres qui sortent de fabrique. Les pièces présentées sont examinées dans cinq positions différentes : à plat sur le boîtier, à plat sur le verre, suspendues par la chaîne et suspendues par deux autres endroits ; elles restent deux jours dans chaque position ; elle subissent encore deux épreuve de température : à 2 degrés et à 32 degrés. Pour faire le contrôle des montres, l'école d'horlogerie doit naturellement avoir perpétuellement l'heure exacte ; elle la reçoit chaque matin, à 8 h. 32, directement de l'Observatoire de Neuchâtel, par un fil spécial Observatoire-Ecole d'horlogerie, de 130 km. de longueur. Les montres dont la précision est jugée suffisante reçoivent un bulletin de marche.

(Renseignements obligeamment fournis par M. Vuilleumier, dir.)

H. R.

LETTRE A UN COLLÈGUE

Mon cher,

Je voudrais aujourd'hui reprendre le sujet de notre dernière discussion qui fut malheureusement trop brève car tu étais pressé. Nous parlions de Vaumarcus, de cette colline que tu ne connais pas encore, dont tu as entendu parler ici ou là. Un haussement d'épaules m'a fait comprendre que tu ne cherchais pas à en savoir davantage et pourtant... Sais-tu que cette année le Camp des Educateurs te convie fraternellement à passer quelques journées loin de ta classe et des... illusions journalières? Veux-tu goûter d'un chic esprit d'équipe, d'un lever de soleil sur le Vully ou encore d'une intense vie communautaire à l'ombre de la forêt? L'occasion t'est donnée de rencontrer de vrais amis qui voudront t'apporter leurs expériences.

N'hésite pas plus longtemps; prends ta plume, écris au collègue P. Leyvraz, chemin de la Batelière, à Lausanne, et inscris-toi. C'est donc bien entendu pour la semaine du 2 au 6 août...

Au plaisir de te rencontrer sur la colline, je te serre cordialement la main et te dis : à bientôt.

F. Rod.

Programme du XVIII^e Camp des Educateurs

du 2 au 6 août 1948

Conférences du matin à 8 h. 30 :

Mardi 3 août : M. Eric de Montmollin, professeur à Lausanne : *Entre l'Orient et l'Occident.*

Mercredi 4 août : M. Pedro Rossello, directeur adjoint du B.I.E. à Genève : *De la véracité.*

Jeudi 5 août : M. le pasteur William Cuendet, à Lausanne : *Désarroi des esprits et autorité du Christ.*

Vendredi 6 août : M. Frédéric Jaccard, professeur à Genève : *L'actualité de Pascal.*

Clôture du camp le 6 août à midi.

Chaque jour, recueillement matinal présidé par un des pasteurs participant au Camp.

Au lever, exercices de culture physique.

Tous les après-midi, dès 14 h. : entretiens avec les conférenciers du matin.

A 17 h. : une heure de musique avec le concours de M. F. Keizer, violoniste, et de Mlle Jeanne Tissot, pianiste.

Le soir : séances familières dans les cantonnements.

Le reste de la journée est à disposition pour les bains, les promenades et les jeux.

Entière liberté est laissée à chacun de prendre part ou non aux diverses manifestations du Camp.

S'inscrire et se renseigner auprès de P. Leyvraz, Ch. de la Batelière, Lausanne.

BIBLIOGRAPHIE

Le miracle suisse, éditions Interverlag S.A., Genferstr. 25, Zurich 2.
Broché : 10 fr.

Cet ouvrage contient 256 planches grand format, 22 × 24 cm., en belle photogravure, accompagnées de légendes en français, en allemand et en anglais, qui prennent parfois la forme de slogans. C'est toute la vie économique de notre temps mise en images, suite logique d'« un peuple s'affirme » paru peu après l'Exposition nationale de Zurich. Il nous invite à nous associer à cet effort de tous pour que vive et prospère par le travail assidu et intelligent, cette Suisse riche seulement du labeur de son peuple.

Un livre tonique, une illustration de notre vie nationale.

Beauté de la rose, par Max Geilinger. Collection Orbis Pictus. Un volume de 36 pages, 12,5 × 19, avec 22 planches en couleurs de Pia Roshardt. Relié 4 fr. 20. Librairie Payot, Lausanne.

La reine des fleurs a joué un grand rôle dans l'histoire de l'humanité. L'ouvrage qui vient de lui être consacré dans la ravissante collection Orbis Pictus vous dira en quelques pages ce que fut de tout temps la rose pour l'homme, comment l'ont célébrée tant d'écrivains ; il y ajoute des indications sur la culture de cette fleur somptueuse et quelques conseils au jardinier amateur. Mais ce sont surtout les planches délicates de Pia Roshardt qui donnent sa valeur et son charme à ce livre. Elles reproduisent 22 variétés de roses parmi les innombrables merveilles qui se créent chaque année. Le pinceau de cette artiste était tout désigné pour rendre la grâce des formes et les nuances exquises des pétales. Les éditeurs ont ainsi réalisé parfaitement l'idéal de la collection Orbis Pictus qui est d'offrir aux amateurs de belles choses des sujets propres à satisfaire leurs goûts et leur curiosité artistique.

Marguerite Voide, par Jean Follonier. Roman. Un volume de 220 pages, 14 × 19. Broché 6 fr. 50. Librairie Payot, Lausanne.

Le Valais, terre riche en beautés et habitée par un peuple racé et fort, a inspiré déjà de nombreux écrivains. Follonier s'est fait le peintre de la vie montagnarde et il a choisi pour décor des petits villages où tout événement peut avoir des répercussions durables sur la communauté. Dans son dernier roman il a imaginé une aventure sentimentale aux détours imprévus. Il y a incontestablement quelque chose de très neuf dans cette œuvre, une manière non pas de raconter les événements extérieurs et intérieurs, mais de nous en faire prendre peu à peu conscience ; c'est une subtile analyse des tourments du cœur et de l'âme par des moyens purement poétiques, en correspondance avec la nature, le rythme des saisons, les choses de la vie quotidienne. L'auteur a voulu encore greffer sur la trame de son roman un thème généreux, celui de l'attachement à la terre. Ce roman est le témoignage d'un talent original et qui promet.

Les meilleurs voyages d'agrément et d'étude se font avec une Agence sérieuse et compétente :

“Tourisme pour tous,”

Place Pépinet 3

LAUSANNE

Téléph. 3 14 67

Références de 1er ordre dans le corps enseignant.

Prochains voyages :

7 jours à **ROME**, 1^{re} cl. et cars-pullman, par Gênes-Pise-Florence Fr. **290.-**
du 11 au 17-7, du 25 au 31-7 et du 8 au 14-8. • **NAPLES-CAPRI**,
11 jours même trajet que le précédent, retour en Transatlantique de
Naples à Gênes Fr. **450.-**, du 25-7 au 4-8.



*Elégant
et solide*

**50/o d'escompte
aux instituteurs**

A. BRAISSANT

MESURE ET CONFECTION
PLACE ST-FRANÇOIS 5 (ENTRESOL)
(Maison Manuel)

LAUSANNE

FRIEDERICH

LIBRAIRE-PAPETIER
PETIT-CHÊNE 5 **LAUSANNE**

SALLES POUR SOCIÉTÉS
ET COURSES D'ÉCOLE

Angle Terreaux-Chauderon
LAUSANNE
BON GOÛT.
LE CARILLON
BON MARCHÉ.
GRANDS RESTAURANTS
ET TEA-ROOM SANS ALCOOL

Autocars Delécraz

Courses et voyages à forfaits

Rue des Mélézes

GENÈVE

Téléphone 4 90 70

Vacances au bord de la mer

et cours d'italien organisés par l'Istituto Italiano. Lausanne

Gal. St. François

Téléphone 2 60 78

Cours de vacances de langue allemande

organisés par l'Université Commerciale, le Canton et la Ville de St-Gall, à l'Institut sur le Rosenberg, St-Gall. — Ces cours sont reconnus par le Département fédéral de l'Intérieur, Berne: 30 % de réduction sur l'écologie et de 50 % sur les tarifs des C. F. F.

Cours d'allemand pour instituteurs et professeurs

(13 juillet - 1^{er} août). Ces cours et conférences (à l'Université Commerciale) correspondent, dans leur organisation, aux cours de vacances des Universités de la Suisse française et sont destinés aux maîtres et maîtresses de la Suisse française. Certificat officiel de langue allemande. Promenades et excursions. Prix du cours: Fr. 50.—. Prix réduit: Fr. 35.—. Une liste des pensions à disposition.

Pour de plus amples renseignements sur les deux cours, s'adresser à la Direction des Cours officiels d'allemand: Institut sur le Rosenberg, St-Gall.

LA GROTTTE AUX FÉES St-Maurice (Valais)

Téléphone 5 41 45

Une des merveilles de la Suisse.
1000 m. dans le rocher, avec cascade
et lac. Nouvel éclairage, Emplacement
pour pique-nique. Restaurant.

Hôtel du Glacier TRIENT (Valais)

très fréquenté par les courses
d'écoles, à proximité du glacier
et du col de Balme, connu par
sa vue magnifique sur la chaîne
du Mont-Blanc.

Repas et couchés à prix modérés

Château d'Oron FORTERESSE DU XIII^e SIÈCLE

Vue sur les Alpes. Cour ombragée.
Meurtrières, souterrains, prisons, corps
de garde, salle des chevaliers avec
splendide bibliothèque - Armes ancien-
nes - Grande salle pour sociétés - Prix
spéciaux pour écoles

Les Giettes sur Monthey

CAFÉ-RESTAURANT DE LA FORÊT

M. et Mme Armand de Cocatrix

Bazar

Epicerie

Consommations de choix

Téléphone 4 24 34

But idéal

de promenade scolaire

Splendide panorama

Grande prairie pour jeux

LAVEY-LES-BAINS

Alt. 417 m. Eau sulfureuse chaude (48°) radioactive (Vaud)

**Rhumatismes - Affections gynécologiques
Catarrhes des muqueuses - Artériosclérose
Troubles circulatoires - Phlébites**

Mai - Septembre

Arrangements forfaitaires 21 jours

Les tramways lausannois

JORAT

accordent des réductions importantes aux écoles, sociétés et groupes, sur les lignes de MONTHERON et du JORAT (lignes 20, 21, 22, 23). Belles forêts. Vue superbe. Sites et promenades pittoresques. Renseignements à la direction. Tél. 3.31.41.

Le pays de Fribourg et la Gruyère

Que de belles courses en perspective, avec les

CHEMINS DE FER FRIBOURGEOIS

Gruyère - Fribourg - Morat (G F M)

Billets collectifs au départ des gares C. F. F. Trains spéciaux. Fribourg, tél. 2 12 63; Bulle, tél. 2 78 85. 514

Hôtel Touring & Gare VEVEY

*Salles pour écoles et sociétés
Cuisine soignée*

A. Meng-Marti, propr.

Pour vos courses d'écoles

Une belle région :

Gryon - Barboleusaz - Solalex

Une adresse à retenir :

Tea-Room « Péry-Blancs »

Chez Sylvie, à 40 minutes de la Barboleusaz.

Thé, Soupe. Rafrâichissements.

Tél. 5.32.48

SYLVIE JAQUEROD, AIGUEROSSAZ

Les Diablerets 1200 m. Hôtel Terminus Tél. 6.41.37

Point de départ de nombreuses excursions — Salle pour sociétés
Prix spéciaux pour groupe — **Dortoir moderne avec douche**

A. GISCLON-MICHAUD, chef de cuisine

Lac Retaud 1700 m. Tél. 6.41.43

Les plus belles promenades au pied des hautes montagnes
Floraisons superbes — But de sortie pour écoles — Arrangement
pour soupe, couche, petit déjeuner — Rafrâichissements de choix
Dortoir — Barque — Jeux

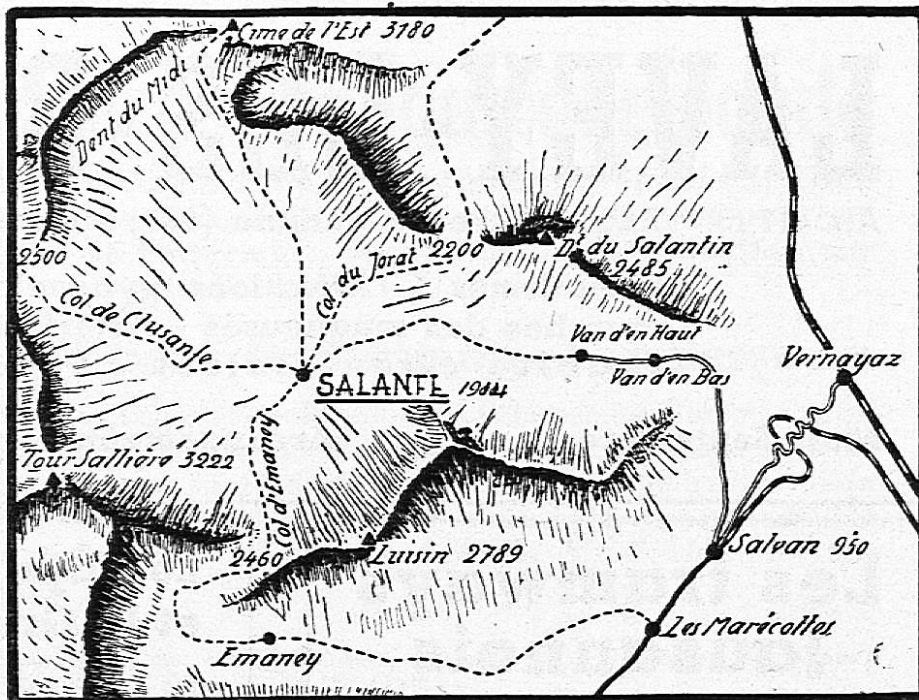
MM. REINHARD et DIDAY

Salanfe

L'Hôtel des Dents du Midi

vous offre :
Potage Fr. 1.-
Café ou cacao Fr. 1.-
Couches
sur paillasses
pour la somme de
Fr. 1.— par élève

E. COQUOZ, tenancier



Buts : LE COL D'ÉMANEY et son panorama incomparable (du col, on monte facilement au LUISIN)
LE COL DE CLUSANFE vers Champéry
LE COL DU JORAT vers Evionnaz
LA CIME DE L'EST pour les grands élèves

Courses d'école en autocar

Adressez-vous à
M. LEBET, CHEXBRES
Tél. 5.80.70

Visitez
Isérables
et son téléphérique
(Valais)

Buffet de la Gare LES AVANTS sur Montreux

*Maison
bien organisée pour recevoir
les écoliers de passage
But idéal de promenade
Vue superbe
Grande terrasse ombragée*

Se recommande :
Tél. 6.23.99 - A. GRABER, chef de cuisine

CAFE-RESTAURANT **LA BURITAZ**

*Etablissement champêtre idéal
pour sociétés, kermesses, écoles, etc.
Situé sur la route du Mt-Pèlerin
à Chexbres.*

Tél. 5.80.85
Ls DÉTRAZ

LE MONT-PÈLERIN

sur VEVY (850 m.)

*La belle esplanade fleurie du Haut-Lac et son panorama aux cent actes divers
est d'un accès facile, rapide et bon marché, par le funiculaire*

VEVEY-CHARDONNE-MONT-PÈLERIN

Elèves du 1er degré: montée Fr. 0.50, aller et retour Fr. 0.70

DIRECTION A VEVY

TÉLÉPHONE 5.29.12

Maitres et élèves seront enchantés d'une excursion
dans la belle région du chemin de fer

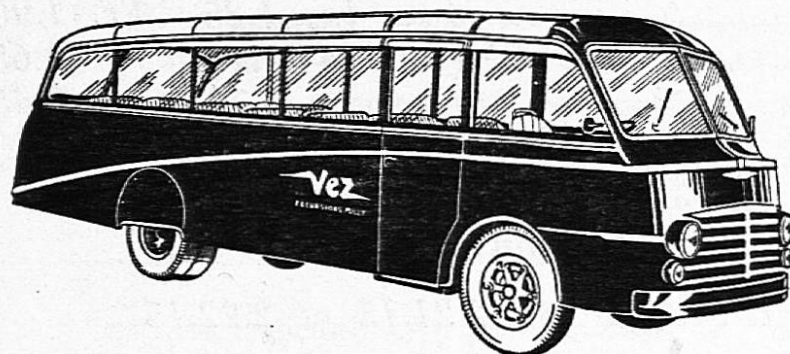
Sierre-Montana-Vermala-Crans

En 30 minutes, une différence de 1000 m. d'altitude
pour le prix modique de Fr. 0.90 la simple course et
Fr. 1.35 l'aller et retour (Taxe spéciale d'école).

COURSE SCOLAIRE

Les Brenets - Saut du Doubs

par grand bateau moderne Pullmann. Prix spéciaux
pour courses d'école. Places - tables et bancs pour
pique-nique au bord du lac. Tous renseignements:
RESTAURANT DU DOUBS près du lac des Brenets,
tél. 3.30.79.



Notre
dernier modèle
tout confort

VEZ & Fils
EXCURSIONS
PULLY

Tél. 2.35.02

Pour vos courses...

La Vallée des Ormonts

avec ses buts aussi nombreux que variés

Quelques suggestions...

Aigle - Leysin - Lacs d'Aï

Aigle - Leysin - Pierre du Moëlle - Le Sépey

Le Sépey - Col des Mosses - Lac Lioson

Diablerets - Lac Retaud - Col du Pillon

Diablerets - Palette d'Isenau

Toute une région facilement accessible grâce aux chemins de fer

Aigle-Leysin

et

Aigle-Sépey-Diablerets

Tarifs pour écoliers

	<i>simple</i>	<i>retour</i>
<i>Aigle-Leysin-Feydey</i>	<i>Fr. 1.25</i>	<i>Fr. 1.90</i>
<i>Aigle-Le Sépey</i>	<i>» 1.15</i>	<i>» 1.65</i>
<i>Aigle-Diablerets</i>	<i>» 1.70</i>	<i>» 2.45</i>

*Sur demande, en cas de participation suffisante,
organisation de trains spéciaux*

Renseignements : Aigle tél. 2.21.15 et 2.22.15

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur: André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin: G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces:

IMPRIMERIE NOUVELLE CH. CORBAZ, S.A., MONTREUX, Place du Marché 7, Tél. 6.27.98

Chèques postaux 11 b 379

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: Suisse Fr. 10.50; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique

LE GRAND ÉVÉNEMENT, LA COURSE D'ÉCOLE,

passionne vos enfants et fait longtemps d'avance l'objet de toutes les conversations. Mères prévoyantes et affectueuses, qui veillez tant sur leur bien-être que sur leur joie, ajoutez aux provisions de route un paquet d'Ovo Sport.

OVO SPORT

**fortifie à l'instant et
a les faveurs des petits et des grands**

par son goût agréable, sa très haute valeur nutritive, son format pratique, son prix modique.



Délicieuse à croquer, se dissout rapidement dans l'eau et donne une boisson exquise.
61 cts le paquet (2 tablettes). En vente partout.

Dr A. WANDER S.A., BERNE

MANERA & Cie LAUSANNE

CAFÉS «Le Caféier»

CHAPEAUX DE MARQUE
CHEMISES DE QUALITÉ

Modern House

Georges Piotet

Rue de Bourg **LAUSANNE**



*Un personnel stylé
Un matériel impeccable*

**FUNÉRAILLES
DE TOUTES CLASSES ET DE
TOUTES CONFESSIONS**

Pompes funèbres

CH. BURKY S. A.

P. F. Nouvelles

Maison fondée en 1889

Lausanne

St-Laurent 12

Tél. 2 38 68 - 2 38 69

AUX DOCKS
15 et 18
**RUE HALDIMAND
LAUSANNE**



LA QUALITÉ DEPUIS 4 GÉNÉRATIONS

Bernard

NOUVEAUTES - LAUSANNE

Cours de vacances de langue allemande

organisés par l'Université Commerciale, le Canton et la Ville de St-Gall, à l'Institut sur le Rosenberg, St-Gall. — Ces cours sont reconnus par le Département fédéral de l'Intérieur, Berne: 30 % de réduction sur l'écologie et de 50 % sur les tarifs des C. F. F.

Cours d'allemand pour instituteurs et professeurs

(13 juillet - 1^{er} août). Ces cours et conférences (à l'Université Commerciale) correspondent, dans leur organisation, aux cours de vacances des Universités de la Suisse française et sont destinés aux maîtres et maîtresses de la Suisse française. Certificat officiel de langue allemande. Promenades et excursions. Prix du cours: Fr. 50.—. Prix réduit: Fr. 35.—. Une liste des pensions à disposition.

Pour de plus amples renseignements sur les deux cours, s'adresser à la Direction des Cours officiels d'allemand: Institut sur le Rosenberg, St-Gall.

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des Unions Chrétiennes de Jeunes Gens et des Sociétés de la Croix-Bleue
recommande ses restaurants à

Colombier (Ntel): Restaurant sans alcool D.S.R. Rue de la Gare 1. Tél. 6 33 55.

Lausanne Restaurant de St-Laurent - Au centre de la ville (carrefour Palud - Louve - St-Laurent). Restauration soignée - Menus choisis et variés. Tél. 2 50 39.

Neuchâtel Restaurant Neuchâtelois sans alcool - Faubourg du Lac 17 - Menus de qualité - Service rapide - Prix modérés - Salles agréables et spacieuses. Tél. 5 15 74.

PAPETERIE ST-LAURENT

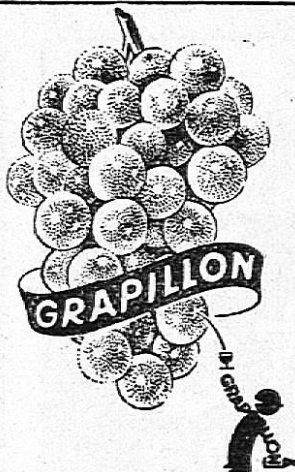
Charles Krieg

Tout pour les travaux manuels

21, rue St-Laurent

LAUSANNE

Téléphone 3 55 77



*La plus délicieuse des boissons
sans alcool est certainement*

*Ce véritable jus de raisin est non seulement un régal pour
grands et petits, il a également des qualités toniques et
stimulantes exceptionnelles.*

Grapillon.

Grapillon

*est en vente en bouteilles de 7 dl.
et 1 litre dans de nombreux
magasins d'alimentation.*